



→ Merci d'envoyer le formulaire dûment rempli et signé ainsi que les documents requis à l'adresse suivante:

Fondation institution supplétive LPP
Comptes de libre passage
Case postale
8050 Zurich

POFICHBEXXX (SWIFT)
CH50 0900 0000 8001 30227 (IBAN)

www.chaeis.ch

+41 44 468 22 22 (tél.)
Service téléphonique
(lun. à ven.)
08h00 à 12h00/13h30 à 17h00

Requête

Versement en espèces suite à la retraite

Votre prestation de libre passage est inférieure à CHF 20'000

Remarque: Veuillez s'il vous plaît remplir le formulaire électroniquement

Données personnelles

N° compte de libre passage (si connu):

.....

Nom:

.....

Prénom:

.....

Rue, n°:

.....

NPA, localité, pays:

.....

Tél.:

.....

E-mail:

.....

Date de naissance:

.....

Sexe:

m

f

N° AVS:

.....

Etat civil:

célibataire

marié(e)/partenariat enregistré depuis (date):

.....

divorcé(e)/partenariat dissous depuis (date):

.....

veuf/veuve

depuis (date):

.....

Adresse de versement

Compte bancaire Compte postal

Numéro du compte:

Nom de la banque:

Rue, n°:

NPA, localité:

IBAN:

SWIFT/BIC:
(obligatoire pour
paiement à l'étranger)

L'institut financier doit accepter des CHF

Compte au nom de: Nom, prénom:

 Rue, n°:

 NPA, localité, état:

Renseignements sur la résidence

A la date du versement, ma résidence principale se situe:

en Suisse à l'étranger

Attestations

En tant que détenteur du compte, je certifie par ma signature que les renseignements sont complets et corrects.

Nom, prénom:

Lieu, date: Signature:

En tant que conjoint(e)/partenaire enregistré(e) du détenteur du compte, je donne, par ma signature, mon accord pour la requête.

Nom, prénom:

Lieu, date: Signature:

Documents requis

Pour que nous puissions traiter votre requête, merci de nous faire parvenir les documents supplémentaires suivants:

- *copie de votre carte AVS*
- *copie de votre carte d'identité ou de votre passeport*
- *si vous êtes marié(e) ou en partenariat enregistré: copie de la carte d'identité ou du passeport de votre conjoint(e)/partenaire et copie de l'acte de mariage/partenariat*
- *si vous êtes divorcé(e) ou si votre partenariat a été dissous: copie du jugement de divorce complet et définitif/du jugement de dissolution de votre partenariat*

Eventuellement, il nous faudra encore d'autres informations et documents. Dans ce cas, nous nous mettrons en rapport avec vous.